



**HAL**  
open science

# L'intégration des migrants du Nord de l'Europe dans les communautés marchandes des ports français au XVIII e siècle

Pierrick Pourchasse

► **To cite this version:**

Pierrick Pourchasse. L'intégration des migrants du Nord de l'Europe dans les communautés marchandes des ports français au XVIII e siècle. Vanessa Alayrac-Fielding et Sophie Mesplède. Les Réseaux de sociabilité dans la culture des Lumières Circulations, échanges et transferts, Tome VIII, Le Manuscrit, pp.173-198, 2022, Transversales, 9782304053531. hal-03955665

**HAL Id: hal-03955665**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-03955665>**

Submitted on 9 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **L'intégration des migrants du Nord de l'Europe dans les communautés marchandes des ports français au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Pierrick POURCHASSE  
Université de Bretagne Occidentale  
CRBC – EA 4451/UMS 3354

Les grands centres commerciaux de l'Ancien Régime, particulièrement les grands ports, attirent les capitaux tout comme les hommes et deviennent les centres moteurs de l'activité économique européenne. Les migrants sont tout d'abord des habitants des régions proches qui viennent y chercher du travail et de meilleures conditions de vie mais aussi des populations plus lointaines qui sont attirées par une activité en pleine croissance et la possibilité de réaliser des fortunes dans le commerce et le négoce, professions qui, à cette époque, représentent un des plus sûrs moyens d'ascension sociale. Parmi ces hommes, le groupe formé par les éléments étrangers se fait remarquer par le dynamisme de ses activités et son rôle stimulant dans le rayonnement économique des villes d'adoption.

Les négociants étrangers contribuent à animer l'activité économique des grands ports français. Comme l'expliquent Bertrand Gautier et Peter Voss, « [l]e cosmopolitisme apparaît comme un trait caractéristique de tout emporium international<sup>1</sup> ». L'importance d'un centre commercial peut se mesurer à sa plus ou moins grande fréquentation par les communautés marchandes des différents pays européens. Cet apport est très novateur avec une grande ouverture sur le monde et, outre les gens qui s'installent pour une période plus ou moins longue voire définitive dans leurs ports d'accueil, la circulation de ces hommes est une seconde caractéristique de ce groupe étranger. Selon l'historien Jean Meyer : « La façade atlantique de l'Europe de Copenhague à Cadix est parcourue par un flux incessant de négociants, de jeunes gens : cousins, cousines, apprentis négociants qui créent à la fois des liens d'amitié, voire très souvent de parenté<sup>2</sup> ».

Une première question se pose naturellement : pourquoi des négociants quittent-ils leur pays d'origine pour s'installer à l'étranger ? Quelle est la rationalité économique de ces migrations ? À quels besoins répondent-ils ? À ces questions, s'ajoute une réflexion qui lui est intimement liée. Étymologiquement, le mot « étranger » signifie « celui qui n'appartient pas à la famille, à la nation, au groupe ». Pour les autochtones, il est évident que le migrant venu d'ailleurs est un étranger et en certaines occasions ceux-ci n'hésitent d'ailleurs pas à le lui montrer parfois de façon très brutale<sup>3</sup>. Ainsi, une

---

1 GAUTIER Bertrand, VOSS Peter, 1999. « Les communautés marchandes étrangères dans l'espace urbain bordelais (1620-1715) », in BOTTIN Jacques, CALABI Donatella (dirs), *Les étrangers dans la ville*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 328.

2 MEYER, Jean, 1992. « Négociants allemands en France et négociants français en Allemagne au XVIII<sup>e</sup> siècle », in MONDOT, Jean, VALENTIN, Jean-Marie & VOSS, Jürgen. (dirs), *Allemands en France, Français en Allemagne, 1715-1789*, Sigmarigen, Thorbecke, p. 105.

3 MEYER, Jean, 1969. *L'armement nantais dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup>*

autre question se pose : quel est le groupe, quelle est la nation ou les nations de ces négociants étrangers ? Quelles formes de sociabilité construisent-ils avec les autochtones mais aussi avec les membres de leur propre communauté ? L'intégration est-elle aisée ou bien passe-t-elle par des moments d'incompréhension et de tensions ? L'étude de ces immigrés fait apparaître deux évidences. D'une part, le port d'accueil semble le lieu géographique avec lequel ils ont les liens les plus forts ; d'autre part, leurs relations sociales fonctionnent à une échelle européenne voire mondiale. Ainsi, ne forment-ils pas une communauté supranationale, un élément d'un capitalisme sans frontières qui se renforce au cours de la période moderne ? Les lignes suivantes essaient d'apporter quelques réponses à ces questions en prenant comme objet d'étude l'immigration négociante en provenance de l'Europe du Nord vers les ports français au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### *La rationalité économique des migrations négociantes*

Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, la plupart des opérations commerciales se font par l'intermédiaire de facteurs, c'est-à-dire d'individus qui reçoivent un salaire pour exécuter une opération commerciale. Souvent, quand un négociant veut faire une affaire particulière, il envoie directement un de ses employés réaliser la transaction dans le port étranger. Ces facteurs peuvent avoir des statuts très différents. Certains sont attirés à un négociant et se déplacent selon le lieu où se font les affaires de leur employeur, alors que d'autres peuvent être à la fois hôteliers, courtiers, interprètes, et mêmes négociants au service de leurs compatriotes. Leur marge d'initiative est

---

*siècle*, Paris, SEVPEN, p. 174. L'auteur donne l'exemple de la Révolution française : « En 1789, il suffit que les descendants de ces familles d'origine étrangère jouent un rôle dans la formation du parti patriote, comme les O'Riordan ou les Deurbroucq, pour que la noblesse nantaise réagisse très vivement. »

très variable, de simple exécutant à un rôle de véritable fondé de pouvoir.

Ce système n'est pas très performant et ne correspond plus au développement des échanges commerciaux. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les procédures commerciales sont à la fois simplifiées et accélérées pour accompagner la croissance des échanges. Les opérations se font désormais par l'intermédiaire de commissionnaires et les correspondances remplacent les déplacements de facteurs. Les négociants du Nord n'ont donc plus besoin d'envoyer des individus à l'étranger pour réaliser leurs affaires<sup>4</sup>. Ainsi, le commerce s'effectue la plupart du temps à la commission, c'est-à-dire par « un contrat par lequel une personne appelée commissionnaire s'oblige, moyennant une rémunération qu'une autre personne appelée commettant s'engage à lui payer, à faire pour le compte de ce commettant, une ou plusieurs opérations commerciales<sup>5</sup> ». Les commissionnaires se chargent à la fois de trouver des débouchés (commission de vente) et d'acheter des produits (commission d'achat) pour le compte de leurs commettants. Ce type de contrat pose cependant trois problèmes.

Tout d'abord, un commissionnaire se doit d'avoir des disponibilités financières élevées. En effet, lors d'une commission d'achat, « en raison des délais de transport et de vente des produits, un découvert financier important existait toujours entre le moment où le commissionnaire avait noté l'ordre d'achat du commettant et réalisé l'achat [...], et celui où il était couvert du montant de l'achat par

---

4 VELUWENKAMP, Jan-Willem, 2010. « Schémas de communication internationale et système commercial néerlandais, 1500-1800 », in BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, POURCHASSE, Pierrick (dirs), *Les circulations internationales en Europe, années 1680-années 1780*, Rennes, PUR, p. 84.

5 CAVIGNAC, Jean, 1967. *Jean Pellet, commerçant de gros (1694-1772). Contribution à l'étude du commerce bordelais au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEVPEN, p. 87.

son correspondant<sup>6</sup> ». À l'inverse, lors d'une commission de vente, il lui arrive d'avancer le montant de la vente à son commettant, ce qui lui procure un revenu supplémentaire.

Ensuite, ces contrats se passent dans un contexte d'asymétrie d'informations. Le commissionnaire, proche des marchés, possède des informations que le commettant ne connaît pas et peut être tenté de les utiliser à des fins personnelles et non au service de son donneur d'ordre. D'autre part, la distance géographique considérable et la lenteur des communications entre les contractants rendent difficile une surveillance de la transaction. Le problème est réel comme le décrit sans détours un ouvrage de 1702 :

L'essentiel d'un bon marchand qui veut négocier avec les pays étrangers, est de faire choix d'un bon et fidèle commissionnaire à qui il puisse en sûreté confier son bien. Il y en a assurément, mais ce sont des phénix qu'il est difficile de rencontrer, parce que pour l'ordinaire, ils consultent beaucoup plus leurs intérêts que ceux de leurs commettants. Le grand soin qu'ils ont de leurs propres affaires fait qu'ils négligent celles qui leur sont confiées, et souvent font exécuter les ordres de leurs correspondants par des apprentis ou commis peu intelligents à ménager les achats et les ventes qui leur sont ordonnées. Cependant, outre cette négligence souvent très préjudiciable et les grosses commissions qu'ils prennent, c'est que, pour l'ordinaire, ils portent leurs achats en compte au-delà du prix naturel et véritable faisant voir dans leur conduite qu'ils ont peu de respect pour les lois humaines et encore moins pour celles de la conscience<sup>7</sup>.

Enfin, pour tout négociant, il est indispensable d'avoir une totale confiance en son commissionnaire et donc de le

---

6 BUTEL Paul, 1981. « Les négociants allemands de Bordeaux dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », in SCHNEIDER, Jürgen (dir.), *Wirtschaftskräfte und Wirtschaftswege, II: Wirtschaftskräfte in der europäischen Expansion. Festschrift für Hermann Kellenbenz*, Klett-Cotta, Stuttgart, p. 601.

7 GOBAIN, Pierre, 1702. *Le commerce en son jour ou l'art d'apprendre en peu de tems à tenir les livres de compte à parties doubles et simples par débit et crédit*, Bordeaux, Matthieu Chappuis, p. 31.

choisir judicieusement pour entreprendre des affaires dans des conditions idéales<sup>8</sup>. L'agent doit savoir juger la qualité et le prix des marchandises qu'il a en commission et doit fournir les renseignements nécessaires pour permettre au commettant de connaître les opportunités des marchés. Dans cette relation, le commettant compte sur le commissionnaire pour lui fournir le meilleur service afin que sa transaction soit la plus profitable possible. Les deux parties ont des intérêts contradictoires puisque le commettant recherche le moindre coût alors que le commissionnaire est rémunéré à la commission et espère que celle-ci soit le plus élevée possible. Un réseau d'agents dignes de confiance assure une bonne connaissance des opportunités commerciales et garantit de fructueux bénéfices.

À partir de ces constatations, diverses stratégies se mettent en place. Comme l'on se méfie plus des étrangers que de ses propres concitoyens, les négociants du Nord envoient des membres de leurs familles ou bien des personnes en qui ils ont toute confiance, dans les villes où ils ont des activités commerçantes. Les Flamands et les Hollandais montrent la voie puis les Allemands arrivent en grand nombre. Les transactions se font dès lors sans l'aide des intermédiaires locaux, et les entreprises marchandes du Nord s'appuient en toute confiance sur leurs propres réseaux de commissionnaires<sup>9</sup>, souvent des membres des dynasties négociantes du pays<sup>10</sup>. Les relations familiales et les relations

---

8 WEGENER SLEESWIJK, Anne, 2000. « La relation problématique entre principal et agent dans la commission : l'exemple de l'exportation des vins vers les Provinces-Unies au XVIII<sup>e</sup> siècle », in MARZAGALLI, Silvia, BONIN, Hubert (dirs), *Négoce, Ports et Océans XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Mélanges offerts à Paul Butel*, Pessac, PU de Bordeaux, p. 29-45.

9 MARTIN, Gaston, 1928. *Nantes et la Compagnie des Indes*, Paris, Marcel Rivière, p. 76.

10 ISRAËL, Jonathan, 1989. *Dutch Primacy in World Trade*, Oxford, Oxford UP, p. 367.

d'amitié affermissent ces réseaux qui constituent un véhicule fondamental des transferts économiques<sup>11</sup>.

Si la majorité de ces étrangers exercent l'activité de commissionnaires, d'autres sont courtiers, interprètes ou affréteurs. Van Neunen de Nantes se spécialise dans l'affrètement des navires vers le Nord, alors que Vanderheyde de Lorient est courtier-interprète pour les capitaines hollandais. Quand les affaires ont réussi, ils abandonnent l'activité de commissionnaire au service de leurs compatriotes du Nord et deviennent des négociants travaillant à leur propre compte, très souvent vers l'Europe du Nord où ils possèdent naturellement une excellente connaissance des marchés. La croissance de l'activité maritime au XVIII<sup>e</sup> siècle incite également ceux qui ont le plus de moyens à participer aux grands trafics internationaux. À Nantes, Lüttman & Von Bobart qui arrivent de Hambourg en 1719 investissent dès 1725 dans les affaires coloniales à Saint-Domingue, alors que d'autres se lancent dans des expéditions de traite négrière vers l'Afrique, à l'exemple du Flamand Deurbroucq ou de l'Allemand Schweighauser.

### *L'intégration dans la société locale*

Les autorités favorisent l'installation des communautés étrangères dans leurs ports. Dans des lettres datées de 1433, Jean V de Bretagne déclare « attirer tous bons marchands à venir fréquenter marchandement en nos pays spécialement ceux des pays et villes de la Hanse d'Allemagne [...] consideranz les grands profits que nous et tout le bien public de nostre pays pouvons avoir par le fréquenterment des ditz Allemands<sup>12</sup> ». Le duc signe également des traités avec les

---

11 ESPAGNE, Michel, 1991. *Bordeaux-Baltique. La présence culturelle allemande à Bordeaux aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, CNRS, p. 17.

12 MATHOREZ, Jules, 1916. *La pénétration des Allemands en France sous l'Ancien Régime*, Paris, Picard, Extrait de la *Revue des Études Historiques*, p. 35.



marchands de Frise et de Hollande pour que ceux-ci viennent échanger avec les marchands bretons. Le rattachement du duché à la France ne change pas la situation des étrangers car les autorités du royaume tiennent la même politique pour les attirer. Le roi renonce ainsi au droit d'aubaine, droit de s'approprier les biens des étrangers morts en France, et leur octroie la liberté absolue de commercer dans son royaume<sup>13</sup>.

À l'époque moderne, la situation juridique des étrangers en France leur est très favorable. Quand ils arrivent dans un port, ils peuvent louer des locaux sans formalités particulières. Ce n'est qu'après une année de résidence qu'ils sont enregistrés dans le rôle fiscal local et qu'ils doivent payer la capitation, le dixième puis le vingtième. Ils sont soumis aux mêmes juridictions que les autres négociants. Ils participent aux réunions des commerçants locaux mais n'ont pas le droit de vote à la Chambre de Commerce. Jusqu'à la deuxième génération, ils restent étrangers alors que la troisième est considérée comme française si elle adopte la religion catholique<sup>14</sup>.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les commissionnaires étrangers arrivent dans les ports français. Leur nombre est difficile à déterminer car ils ne sont pas repérables dans les archives s'ils ne demandent pas des lettres de naturalité. Ces documents accordés par le roi mais enregistrés par les Chambres des Comptes des provinces, à Nantes en ce qui concerne la Bretagne, permettent d'obtenir la nationalité française. D'autre part, les communautés sont en constante évolution, les départs et les arrivées sont continus et le nombre de migrants varie constamment. Beaucoup de contemporains ont exagéré l'importance numérique de cette immigration.

---

13 Ordonnance de Louis XI du 15 août 1473.

14 HUH, Fred-Konrad, 1962. « Die Handelbeziehungen zwischen Frankreich und Hamburg, im 18. Jahrhundert », Thèse, Hambourg, p. 34-36.

À Nantes, en 1725, un état des fortunes recense quinze noms originaires de l'Europe du Nord soit 6,5 % du total des négociants<sup>15</sup>. Les rôles de capitation donnent des chiffres plus élevés mais ne dépassant pas trente-cinq individus pour l'ensemble du siècle.

Les Hollandais et les Allemands à Nantes selon les rôles de capitation<sup>16</sup>

<b>Années</b>	<b>Hollandais</b>	<b>Allemands</b>
<b>1710</b>	6	
<b>1720</b>	14	
<b>1731</b>	21	4
<b>1733</b>	21	3
<b>1739</b>	22	3
<b>1742</b>	24	3
<b>1743</b>	22	4
<b>1750</b>	16	6
<b>1754</b>	19	6
<b>1762</b>	24	10
<b>1763</b>	23	9
<b>1764</b>	25	9
<b>1789</b>	21	14

Source : Archives Municipales Nantes, série CC, rôles de capitation.

Bordeaux possède une colonie allemande depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. En 1715, l'intendant recense, outre seize

15 Archives Municipales de Nantes, CC 484.

16 NOUAILHAT, Yves-Henri, 1967. « Les étrangers à Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle », Nantes, DES Histoire.

17 BUTEL, *op. cit.*, p. 589-611. ESPAGNE, Michel, 1991. *Bordeaux-Baltique. La présence culturelle allemande à Bordeaux aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, CNRS ; HENNINGER, Wolfgang, 1993. *Johann Jacob Von Bethmann 1717-1792. Kaufmann, Reeder und kaiserlicher Konsul in Bordeaux*, Bochum, Universitätsverlag Dr. N. Brockmeyer, 2 vols ; MEYER, *op. cit.*, p. 103-119 ; RUIZ, Alain (dir.), 1997. *Présence de l'Allemagne à Bordeaux du siècle de Montaigne à la veille de la Seconde guerre mondiale*, Hommage au Goethe Institut de Bordeaux à l'occasion de son 25<sup>ème</sup> anniversaire, Bordeaux,

Hollandais, seize autres négociants originaires du Nord de l'Europe : dix de Hambourg, deux de Brême, un de Danzig, un de Lübeck, un du Hanovre et un du Brandebourg<sup>18</sup>. Le groupe est caractérisé par sa jeunesse, l'âge moyen se situant autour de vingt-huit ans. La plupart des jeunes Allemands restent à Bordeaux après quelques années de formation dans les comptoirs négociants<sup>19</sup>. Dans les années 1780, le nombre d'immigrés allemands pratiquant le commerce sur les bords de la Gironde peut être estimé à environ 150 personnes selon l'historien allemand Wolfgang Henninger, alors que Paul Butel avance un chiffre très inférieur, puisqu'il juge vraisemblable un groupe de soixante à soixante-dix négociants<sup>20</sup>. Une dernière grande vague d'immigration arrive après la guerre d'Amérique en raison du développement considérable du commerce colonial.

À leur arrivée, les étrangers ont naturellement tendance à se regrouper dans les mêmes quartiers bien qu'ils n'aient pas d'organisation particulière à l'exemple des « nations ». Ainsi, à Nantes au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les étrangers originaires du Nord vivent majoritairement sur les îles de la Loire et à Pirmil, au sud du fleuve. Ensuite, ils migrent vers le centre et se concentrent dans le nouveau quartier de l'île Feydeau autour de la place de la « petite Hollande ». Ce regroupement dans certains quartiers n'est pas pour favoriser l'intégration des communautés dans la population locale. Selon Jules Mathorez, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les communautés forment

---

PU de Bordeaux ; WEBER, Klaus, 2004. *Deutsche Kaufmannsfamilien im atlantischen Manufaktur- und Kolonialwarenhande: Netzwerke zwischen Hamburg, Cádiz und Bordeaux (1715-1830)*, Dissertation im Fach Neuere Geschichte, Universität Hamburg.

18 Archives départementales de la Gironde, C 4473.

19 HENNINGER, *op. cit.*, p. 40. En 1711, Nicolas Woldt de Hambourg arrive en France pour devenir garçon de comptoir à l'âge de 14-15 ans.

20 *Ibid.*, p. 53-60. Henninger fournit une liste de cent cinquante noms ; BUTEL, *op. cit.*, p. 596.

des colonies séparées n'ayant que peu de contacts avec les autochtones, avec qui les rapports sont généralement tendus<sup>21</sup>. L'enrichissement des Hollandais cause en effet de « l'ombrage et de la jalousie » chez les Nantais<sup>22</sup>. Une modification a lieu à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et les rapports entre étrangers et migrants « deviennent courtois » et « au lieu de se déchirer comme par le passé, Nantais et Hollandais allient leurs efforts<sup>23</sup> ». Les négociants du port breton comprennent les avantages que peuvent leur apporter les communautés étrangères pour développer leurs activités sur les grandes routes des échanges européens. Ils adoptent les méthodes commerciales hollandaises et envoient leurs enfants aux Provinces-Unies pour apprendre la langue néerlandaise et le négoce<sup>24</sup>. Le monde des affaires français ne voit plus les étrangers comme des concurrents mais comme des partenaires pour développer leurs activités dans toute l'Europe. Ainsi les deux communautés se rapprochent, nouent des liens à la fois commerciaux et amicaux et participent à une sociabilité commune. L'on retrouve la même attitude dans les autres ports bretons. Selon Cambry, à Roscoff, « les observateurs

---

21 MATHOREZ, Jules, 1913. « Notes sur la colonie hollandaise de Nantes », *Revue du Nord*, 4/13, p. 12. Selon l'auteur, les Hollandais « formaient une colonie séparée n'ayant que peu de rapports avec les autres éléments de la population. Ils vivaient les uns chez les autres, les nouveaux venus prenaient pension dans les familles déjà établies. Des aubergistes hollandais recevaient leurs compatriotes et les hébergeaient ce qui était cause de colère pour les hôteliers français. Au lieu d'utiliser pour la confection de leurs futailles la main d'œuvre française, les Néerlandais appelaient des Pays-Bas des ouvriers qui travaillaient pour leur compte. »

22 DE BOISLISLE, Arthur M., 1874-1897. *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des Provinces. Tome deuxième, 1699 à 1708*, Paris, Imprimerie Nationale, p. 491.

23 MATHOREZ, 1913. « Notes sur la colonie... », *op. cit.*, p. 42.

24 *Ibid.*, p. 24 : « Généralement ces jeunes gens faisaient à l'étranger un séjour de deux ans. »

remarquent qu'il existe une grande sympathie entre les Allemands et les Bretons<sup>25</sup> ».

Une fois installé, la qualité de négociant étranger est, comme l'écrit Pierre Jeannin, « un état transitoire<sup>26</sup> » dans un processus d'intégration à la société locale repérable par quelques moments particuliers. La première étape est constituée par les alliances matrimoniales. La première génération s'allie avec des familles négociantes<sup>27</sup> très souvent étrangères à l'exemple du Nantais Pierre Sengstack qui épouse sa cousine Marie-Marguerite Van Keulen. Les générations suivantes se marient généralement avec des familles françaises appartenant au groupe social des marchands de la ville avec qui ils sont souvent en relation d'affaires. En 1749, Marguerite Sengstack épouse François Delmas et, en 1765, Nicolas Sengstack prend pour femme Marie Descazeaux<sup>28</sup>. À Bordeaux, sur les 226 noms de négociants allemands relevés par Klaus Weber entre 1650 et 1830, soixante-trois mariages sont connus, trente-huit au moins l'ont été avec une Française et seuls dix-huit négociants se sont mariés avec des Allemandes. Selon Paul Butel, les rapports sont si étroits entre les Bordelais de souche et les immigrés allemands que le terme de « colonie germanique » n'est guère approprié<sup>29</sup>.

Quand les affaires ont réussi, les grandes familles de négoce cherchent à s'allier pour affirmer leur puissance tout particulièrement avec des familles nobles là aussi très souvent

---

25 CAMBRY, Jacques, [1836] 2000. *Voyage dans le Finistère. Voyage d'un conseiller du département chargé de constater l'état moral et statistique du Finistère en 1794*, Paris, Éditions du Layeur.

26 JEANNIN, *op. cit.*, p. 10.

27 GUTIERREZ-OBADIA, Anne-Marie, 1987. « Mariage dans le négoce français au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Rochefort et la mer*, 3, *Présence maritime française aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Jonzac, Université francophone d'été, p. 107.

28 Archives municipales de Nantes GG 119.

29 BUTEL, *op. cit.*, p. 593.

issues du monde du négoce comme Albert Sengstack qui se lie avec Élisabeth Bertrand de Cœuvres, un des grands noms du monde des affaires nantais. Parfois les alliances se font avec une noblesse plus ancienne. Dans la même famille, Elisabeth Sengstack se marie avec Étienne de Levy, qui profite peut-être de la dot de sa femme car il devient l'année suivante secrétaire à la Chancellerie de Bretagne. Toutes ces unions sont fortement marquées par l'endogamie, les mariages s'effectuant dans le cercle des armateurs et banquiers de la ville et servent avant tout à affermir la solidité des relations professionnelles<sup>30</sup>.

La religion ne pose généralement pas de problèmes. En 1685, à la révocation de l'édit de Nantes, beaucoup de Hollandais naturalisés regagnent leur pays alors que les Allemands prononcent plus facilement les formules officielles d'abjuration. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les idées religieuses deviennent plus tolérantes et les colonies protestantes se reforment rapidement et prennent un grand développement. Les municipalités montrent une certaine indulgence envers les protestants étrangers et la pression pour obtenir leur conversion semble contenue. Il y a trop d'intérêts communs entre les négociants et une application trop stricte de la loi serait catastrophique pour l'activité économique du port<sup>31</sup>. À Bordeaux, les immigrés allemands sont de confession protestante à 90 % et conservent leur religion. À la suite des dispositions de l'édit de Fontainebleau de 1685<sup>32</sup>, la naturalisation est impossible et la plupart d'entre eux conservent leur statut d'étranger. Heinrich Luetkens, négociant allemand installé à Bordeaux ne devient pas français bien qu'il ait passé vingt-six ans en France et soit marié à une

---

30 WEBER, *op. cit.*, tableau 17, p. 372-379.

31 MARTIN, Gaston, 1928. *L'administration de Gérard Mellier*, Toulouse-Nantes, Lion et fils, p. 207.

32 Ou de révocation de l'Édit de Nantes.

Française dont il a eu cinq enfants<sup>33</sup>. Les protestants restent cependant discrets et n'affichent pas leurs croyances. En 1715, un document concernant le sr Struyckman indique « qu'il est certain qu'il ne pratique en aucune manière la religion. C'est un marchand chargé depuis quelques années d'une portion d'intérêt dans la ferme de M. l'évêque de Nantes qui semble vouloir l'épargner<sup>34</sup> ». Cependant, à la mort de son fils, les registres protestants indiquent qu'il a toujours vécu dans la religion réformée. Un seul départ pour problème religieux est à signaler, celui de Vanherzelle, deuxième fortune de Nantes, qui quitte la ville en 1730 mais qui reviendra par la suite dans le port breton pour être naturalisé en 1745<sup>35</sup>. En général, les conversions sont nombreuses, tout particulièrement quand les circonstances l'exigent. Albert Sengstack abjure le 7 janvier 1727, quelques jours avant son mariage (le 17 février) avec la très catholique Elisabeth Bertrand de Cœuvres. Il existe cependant une discrimination basée sur la religion et la situation ne s'améliore guère avant l'édit de tolérance de 1787. Ainsi, les protestants ne disposent pas de leur propre cimetière et sont enterrés dans les caves, les jardins ou sous le plancher du rez-de-chaussée des maisons. Ce n'est qu'en 1769 que la communauté bordelaise obtient un cimetière pour les étrangers grâce aux efforts des négociants Weltner et Lienau<sup>36</sup>.

La seconde étape dans l'intégration locale est l'acquisition d'immeubles. À Morlaix, le négociant Cruypenninck, d'origine hollandaise, possède l'hôtel de Coëtlosquet sur le quai de Tréguier, un des plus beaux bâtiments de la ville.

---

33 HENNINGER, *op. cit.*, p. 41. Au début du siècle, seul le garçon de comptoir Hermann Winkhof se déclare catholique.

34 Archives Municipales de Nantes, GG 649.

35 Archives Municipales de Nantes, HH 649.

36 HENNINGER, *op. cit.*, p. 194 et WEBER, *op. cit.*, p.186. Wilhem Peter Metzler a été ainsi inhumé dans son jardin.

À Nantes, Dominique Deurbroucq se fait construire un hôtel particulier sur l'île Gloriette, estimé à 300 000 livres en 1784, puis, en 1791, son fils fait l'acquisition du marquisat de Goulaine avec toutes ses dépendances pour la somme de 420 000 livres<sup>37</sup>. Même l'entreprise Belloc et Collar, une des plus petites affaires étrangères de Nantes, possède deux maisons lors de sa faillite en 1735<sup>38</sup>.

Les étrangers ne dédaignent pas les charges publiques même s'ils restent sous-représentés par rapport aux négociants locaux. À Nantes, les Van Berchem, Van Neunen, d'Haveloose comptent des consuls et des échevins dans leurs familles<sup>39</sup>. Les Van Voorn et Mertens figurent parmi les capitaines de la milice bourgeoise de la ville. Dobrée, jeune homme pauvre dont la famille est originaire de Guernesey, qui entre dans le monde du négoce en épousant la fille de son employeur, une Schweighauser, famille d'origine allemande, devient un animateur de la vie politique nantaise à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les étrangers participent activement aux groupes de sociabilité qui animent les grands ports. À Bordeaux, ils fondent en 1746 la loge maçonnique dite de l'amitié allemande, loge de négociants et de voyageurs qui aide à la propagation d'une idéologie promouvant le libre-échange. Les négociants atlantiques deviennent des citoyens de la République universelle des francs-maçons et *l'Amitié*, loge des Allemands de Bordeaux met en relation leurs associés français, néerlandais et irlandais. Pierre-Yves Beaurepaire explique que, « [d]e manière significative, les réseaux de fondations et de correspondance maçonnique se superposent

---

37 MORIN, Blandine, « Une dynastie de négociants hollandais à Nantes : les Deurbroucq », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 134, 1999, p. 205.

38 Archives Départementales de Loire-Atlantique, B 5612.

39 MATHOREZ, 1913. « Notes sur la colonie... », *op. cit.*, p. 46.



avec les aires d'expansion des grands ports européens, tandis que la correspondance maçonnique prolonge et double la correspondance familiale, confessionnelle et commerciale<sup>40</sup> ». *L'Amitié* « maille l'espace maçonnique atlantique d'un nombre impressionnant de loges sœurs et amies<sup>41</sup> » tout en n'oubliant pas ses origines allemandes. Elle « correspond avec les loges de la Baltique, tandis que ses membres visitent régulièrement *La Bien Aimée* d'Amsterdam, où ils rencontrent leurs frères et confrères de Hambourg, principal partenaire commercial de Bordeaux pour les produits des Isles<sup>42</sup> ». Le Musée, société savante fondée en 1783, regroupe l'élite de la bourgeoisie bordelaise dont des négociants britanniques, juifs portugais et plus particulièrement germaniques<sup>43</sup>. Selon François-Georges Pariset, « [e]n 1786 par exemple on y débat de l'art du dessin des Étrusques d'après les "Monumenti Inediti" de Winckelmann<sup>44</sup> ».

Si le modèle culturel de la bourgeoisie est fortement présent dans l'importance accordée au travail et à la réussite commerciale, le monde des affaires est attiré par la noblesse, aboutissement de son désir de reconnaissance sociale. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la monarchie française s'efforce de créer une noblesse commerçante et les riches négociants qui pratiquent le grand commerce peuvent intégrer le second ordre par l'achat de charges. Outre le prestige d'intégrer le second ordre, ceci leur permet de s'enrichir sans supporter

---

40 BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, 2001. « D'un rivage à l'autre. Médiations et appropriation culturelles dans l'espace maçonnique atlantique », *L'Atlantique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, numéro spécial de *Dix-huitième siècle*, 33, p. 226.

41 BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, 1998. *L'autre et le frère. L'étranger et la franc-maçonnerie en France au 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, p. 283-284.

42 BEAUREPAIRE, 2001. « D'un rivage à l'autre... », *op. cit.*, p. 226-227.

43 ESPAGNE, Michel, 1992. « Les Allemands de Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle », in MONDOT & al., *op. cit.*, p. 304-305.

44 PARISSET, François-Georges, 1978. *Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux, Delmas, p. 655.

les charges roturières. Si beaucoup de ces nouveaux nobles abandonnent le négoce car celui-ci leur semble incompatible avec leur nouvelle condition, un certain nombre d'entre eux, surtout dans les grands ports maritimes et notamment en Bretagne<sup>45</sup> continuent de pratiquer le négoce<sup>46</sup>. À Saint-Malo et à Nantes, une part importante de la noblesse commerçante provient de la colonie irlandaise. Dans l'obligation de quitter l'Irlande, ces partisans des Stuarts d'origine noble, représentant environ une cinquantaine de familles, ont obtenu des lettres de naturalité puis des lettres de reconnaissance de noblesse pour 21 d'entre eux<sup>47</sup>. À Nantes, le négociant d'origine flamande Dominique Deurbroucq fait l'acquisition d'un office de conseiller secrétaire du roi en sa chancellerie près le Parlement de Bretagne et devient noble. À Bordeaux, J.-J. Bethmann, Allemand de Francfort ou de Hambourg, fonde une maison de commerce en 1741. Consul d'Autriche, il reçoit l'empereur Joseph II en 1777. Naturalisé français, il siège avec la noblesse de Bordeaux en 1789<sup>48</sup>.

*Négociants français, négociants étrangers ou négociants européens*

Qui dit intégration ne dit pas nécessairement perte du caractère « étranger » pour ces négociants d'origine allogène. Leur différence avec les autochtones vient en partie des contacts permanents que les négociants étrangers conservent avec leurs pays d'origine en raison de leurs affaires et de leurs particularités culturelles, à l'exemple de la connaissance

---

45 La noblesse en Bretagne présente la caractéristique d'être imprescriptible, c'est-à-dire que les nobles peuvent pratiquer le commerce sans déroger.

46 RICHARD, Guy, 1974. *Noblesse d'affaires au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, p. 71-72.

47 *Ibid.*, p. 75.

48 *Ibid.*, p. 112.

de plusieurs langues, éléments qui les distinguent de la population locale.

Les migrants maintiennent fréquemment une correspondance avec leur famille à l'exemple de Johann Peter Höpffner installé à Bordeaux qui entretient de 1754 à 1758 des échanges assez réguliers avec sa mère restée à Hambourg<sup>49</sup>. Cette dernière rédige une véritable chronique quotidienne de la vie quotidienne de la ville hanséatique où elle rend compte à son fils des mariages, des décès, des procès, de la circulation des richesses, des fêtes... En retour, celui-ci lui fait parvenir régulièrement des cadeaux. À la mort de la mère, les liens ne sont pas rompus, un autre fils résidant à Hambourg prenant le relais pour maintenir les liens épistolaires avec Bordeaux. Ce dernier, qui est pasteur, légitime théologiquement les intérêts du négoce et termine systématiquement ses lettres par cette phrase : « Que Dieu bénisse chaque jour davantage le négoce de Monsieur mon frère<sup>50</sup>. » Ainsi Johann Peter Höpffner vit au rythme de la ville hanséatique qui l'a vu naître.

L'éducation des fils de migrants se fait généralement dans les ports du Nord. Vanherzelle déclare en 1715 « qu'étant négociant, il avoit jugé à propos de laisser son fils pendant quelques années en Hollande pour l'élever dans le commerce et le rappeler ensuite en France<sup>51</sup> ». Le fils aîné de Stierling de Nantes est « depuis quatre années à faire ses humanités à Francfort-sur-le-Main » et son espoir est « qu'il plaira au roi et au sublime sénat de l'appeler au service du collège royal de commerce comme élève<sup>52</sup> ». Johann-Jakob von Bethmann marie sa fille et unique héritière à Francfort. Les testaments montrent l'attachement au pays. Jean-Philipp

---

49 ESPAGNE, 1991. *Bordeaux-Baltique...*, *op. cit.*, p. 21.

50 *Ibid.*, p. 27.

51 Archives Municipales de Nantes, GG 649, 06/08/1715.

52 Rigsarkivet, Stockholm, courrier de Stierling du 12 février 1757.

Weltner lègue ainsi 100 000 livres à son neveu de Lübeck ainsi que 10 000 livres aux pauvres de la ville hanséatique. Mais l'attachement au pays d'accueil peut être tout aussi fort. Gaspard van den Busche lègue ses biens à la ville de Nantes afin de fonder l'école de charité de la petite Biesse<sup>53</sup>.

Les négociants étrangers restent fidèles à leur culture d'origine même s'ils participent activement à la vie sociale des ports où ils sont intégrés. Leurs bibliothèques contiennent nombre d'ouvrages qu'ils font venir d'Allemagne à l'exemple de Johann Christian Jacobi qui achète à Hambourg des ouvrages religieux mais aussi des livres sur les techniques commerciales et des questions historiques ou géographiques<sup>54</sup>. Les liens physiques sont entretenus par des rencontres régulières. Pour visiter leurs familles mais aussi pour connaître et fidéliser leurs clients et en trouver de nouveaux, le voyage à l'étranger est une pratique fréquente. En mai 1753, Johann Peter Höpfner, quitte Bordeaux pour un voyage de quinze mois qui le mène successivement à Amsterdam, Hambourg, Stettin, Anklam, Stralsund, Wismar, Copenhague, et de nouveau à Hambourg<sup>55</sup>. En 1757, Stierling de Nantes part pour dix-huit mois en visite en Suède et en Hollande.

Les mariages servent à affermir la solidité des relations professionnelles locales ce qui est compréhensible du fait de l'importance des affaires qui y ont lieu. Cependant, les alliances dans les autres places européennes sont tout autant nécessaires pour constituer de solides réseaux internationaux et les grandes familles du négoce ont toutes des liens familiaux dans les plus importants ports européens comme Bordeaux, Nantes, Amsterdam, Hambourg, Londres, Cadix... Les négociants étrangers créent de véritables

53 MATHOREZ, 1913. « Notes sur la colonie... », *op. cit.*, p. 46.

54 ESPAGNE, 1992. « Les Allemands de Bordeaux ... », *op. cit.*, p. 310, note 46.

55 *Ibid.*, p. 203.

réseaux internationaux par ces alliances familiales où l'on retrouve très fréquemment les membres de la diaspora huguenote. Jean-Georges Streckeyesen, négociant bordelais d'origine allemande spécialisé dans le commerce du cuivre, marie ses deux filles à deux banquiers d'origine berlinoise. Son cousin, Emmanuel Streckeyesen est associé à Amsterdam avec Jean Texier, lui-même lié avec la maison Baril & Texier de Londres<sup>56</sup> et Bernard Texier & C<sup>ie</sup> d'Hambourg. La famille de Lüttman, négociant nantais, vit dans tous les grands ports où se pratique le négoce : outre Hambourg, sa sœur Catherina est l'épouse de Cornelis de Neyere d'Amsterdam, son autre sœur Hanna est mariée avec le négociant Andreas Heidritter de Londres, où est également installé comme négociant son frère Johannes<sup>57</sup>.

Cette présence familiale dans différents ports européens donne naissance à des entreprises sans frontières, véritables multinationales du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sengstack, un des grands noms du négoce nantais, possède des parts de navires étrangers. En 1724, dans sa déclaration d'entrée dans le port ligérien, *La Princesse Charlotte-Amélie* d'Amsterdam indique qu'elle est adressée au « Sieur Singstac son bourgeois et commissionnaire ». L'entreprise est donc son propre correspondant, le navire lui appartenant sans doute par l'intermédiaire de sa belle-famille qui dirige la maison Van Keulen d'Amsterdam<sup>58</sup>. Ainsi, les négociants évitent la réglementation française, très contraignante en matière de composition des équipages, et profitent de la neutralité du pavillon des Provinces-Unies. Certaines firmes étrangères installées dans les ports français investissent même dans le

---

56 BUTEL, *op. cit.*, p. 598.

57 TREUTLEIN, Gerhard, 1970. « Schiffart und Handel zwischen Nantes und dem europäischen Norden von 1714 bis 1744 ». Thèse, Heidelberg.

58 Archives Départementales de Loire-Atlantique, B 4655.

Nord où elles créent des agences : Stierling et Gullmann dirigent à partir de Nantes leur comptoir de Hambourg.

Ces réseaux internationaux procurent aux étrangers des avantages sur les entreprises locales. En cas de conflit, le négociant est un homme qui fait abstraction « des considérations patriotiques ou des théories nationalistes », comme l'écrit l'historienne Violet Barbour en décrivant l'Amstellodamois du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>59</sup>. Les multiples liens familiaux dans les ports européens permettent de continuer le commerce et le temps de la guerre est souvent un temps pour faire de bonnes affaires en utilisant les pavillons neutres. Les réseaux internationaux jouent ainsi un rôle essentiel dans le commerce interlope à partir des îles des Antilles. Les approvisionnements de la Marine française se font par l'intermédiaire de circuits complexes ou les négociants anglais, théoriquement ennemis, sont au premier rang. Enfin, il est possible de changer de pavillon, ce qui est une pratique très courante et, dans ce cas, il est utile d'appartenir à un réseau international.

### *Conclusion*

La venue de négociants étrangers dans les ports de l'Atlantique obéit à des besoins de rationalité économique à une époque où les échanges internationaux s'intensifient. Ces hommes d'affaires utilisent leurs relations pour pratiquer le commerce de préférence avec leurs différents pays d'origine mais aussi vers les nombreuses places européennes où le groupe a essaimé. Même si tous ne sont pas naturalisés, ils cherchent, dans leur majorité, à se fondre dans le monde négociant local dont ils adoptent les modes de sociabilité. Malgré cette volonté d'intégration, ils gardent leur caractère « étranger » pour les autochtones : les Deurbroucq à Nantes

---

59 BARBOUR, Violet, 1966. *Capitalism in Amsterdam in the 17th Century*, Ann Harbor, The University of Michigan Press, p. 130.

sont toujours considérés comme des étrangers bien qu'ils soient totalement assimilés à la société nantaise. Tous ces négociants forment ainsi une communauté supranationale dont le point commun est le commerce. Leur attache géographique la plus forte, s'ils en ont une, n'est pas leur pays d'origine mais leur port ou pays d'activité à qui ils offrent une ouverture économique mais aussi culturelle sur le monde. L'historienne américaine Violet Barbour écrit en parlant des marchands d'Amsterdam que « le capitaliste international a généralement été un homme sans pays<sup>60</sup> ». Cette phrase peut s'appliquer à l'ensemble du monde des négociants immigrés dans des ports de l'Atlantique au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Malgré leur intégration, les contemporains voient souvent ces hommes comme des étrangers, notamment en période de crise où il est coutumier de chercher un bouc émissaire. Les rivalités commerciales et les réussites spectaculaires de certaines familles donnent aussi naissance à une certaine xénophobie, chose fréquente dans les sociétés d'Ancien Régime. Ainsi, selon Jean Meyer : « Les préjugés restent toutefois plus forts que les réalités. On est facilement qualifié d'étranger dans la Bretagne du XVIII<sup>e</sup> siècle » tout particulièrement au cours des moments d'instabilité comme la Révolution française<sup>61</sup>.

---

60 BARBOUR, *op. cit.*, p. 130.

61 MEYER, Jean, 1969. *L'armement nantais dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEVPEN, p. 174. « En 1789, il suffit que les descendants de ces familles d'origine étrangère jouent un rôle dans la formation du parti patriote, comme les O'Riordan ou les Deurbroucq, pour que la noblesse nantaise réagisse très vivement. »

*Bibliographie sélective*

Sources primaires

Archives

Nantes, Archives municipales, GG 119; GG 649, 06/08/1715; HH 649.

Archives départementales de la Gironde, C 4473.

Archives départementales de Loire-Atlantique, B 4655; B 5612.

Stockholm, Rigsarkivet, courrier de Stierling du 12 février 1757.

Sources imprimées

CAMBRY, Jacques, [1836] 2000. *Voyage dans le Finistère. Voyage d'un conseiller du département chargé de constater l'état moral et statistique du Finistère en 1794*, Paris, Éditions du Layeur.

DE BOISLISLE, Arthur M., 1874-1897. *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des Provinces. Tome deuxième, 1699 à 1708*, Paris, Imprimerie Nationale, vol. II.

GOBAIN, Pierre, 1702. *Le commerce en son jour ou l'art d'apprendre en peu de tems à tenir les livres de compte à parties doubles et simples par débit et crédit*, Bordeaux, Matthieu Chappuis.

Sources secondaires

BARBOUR, Violet, 1966. *Capitalism in Amsterdam in the 17th Century*, Ann Harbor, The University of Michigan Press.

BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, 1998. *L'autre et le frère. L'étranger et la franc-maçonnerie en France au 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion.

BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, 2001. « D'un rivage à l'autre. Médiations et appropriation culturelles dans l'espace



maçonnique atlantique », *L'Atlantique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, numéro spécial de *Dix-huitième siècle*, 33, p. 219-230.

BUTEL, Paul, 1981. « Les négociants allemands de Bordeaux dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », in SCHNEIDER, Jürgen (dir.), *Wirtschaftskräfte und Wirtschaftswege, II: Wirtschaftskräfte in der europäischen Expansion. Festschrift für Hermann Kellenbenz*, Stuttgart, Klett-Cotta, p. 589-613.

CAVIGNAC, Jean, 1967. *Jean Pellet, commerçant de gros (1694-1772). Contribution à l'étude du commerce bordelais au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEVPEN.

ESPAGNE, Michel, 1991. *Bordeaux-Baltique. La présence culturelle allemande à Bordeaux aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, CNRS.

ESPAGNE, Michel, 1992. « Les Allemands de Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle » in MONDOT, Jean, VALENTIN, Jean-Marie & VOSS, Jürgen (dirs), *Allemands en France, Français en Allemagne, 1715-1789*, Sigmarigen, Thorbecke, p. 297-312.

GAUTIER Bertrand, VOSS Peter, 1999. « Les communautés marchandes étrangères dans l'espace urbain bordelais (1620-1715) », in BOTTIN, Jacques, CALABI, Donatella (dirs), *Les étrangers dans la ville*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

HENNINGER, Wolfgang, 1993. *Johann Jacob Von Bethmann 1717-1792. Kaufmann, Reeder und kaiserlicher Konsul in Bordeaux*, Bochum, Universitätsverlag Dr. N. Brockmeyer, 2 vols.

ISRAËL, Jonathan, 1989. *Dutch Primacy in World Trade*, Oxford, Oxford UP.

MARTIN, Gaston, 1928. *Nantes et la Compagnie des Indes*, Paris, Marcel Rivière.

MARTIN, Gaston, 1928. *L'administration de Gérard Mellier*, Toulouse-Nantes, Lion et fils.

MATHOREZ, Jules, 1913. « Notes sur la colonie hollandaise de Nantes », *Revue du Nord*, 4/13, p. 1-46.

MATHOREZ, Jules, 1916. *La pénétration des Allemands en France sous l'Ancien Régime*, Paris, Picard.

MEYER, Jean, 1969. *L'armement nantais dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEVPEN.

MEYER, Jean, 1992. « Négociants allemands en France et négociants français en Allemagne au XVIII<sup>e</sup> siècle », in MONDOT, Jean, VALENTIN, Jean-Marie & VOSS, Jürgen (dirs), *Allemands en France, Français en Allemagne, 1715-1789*, Sigmarigen, Thorbecke, p. 103-119.

MORIN, Blandine, « Une dynastie de négociants hollandais à Nantes : les Deurbroucq », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, tome 134, 1999, p. 203-212.

NOUAILHAT, Yves-Henri, 1967. *Les étrangers à Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Nantes, DES Histoire.

PARISSET, François-Georges, 1978. *Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux, Delmas.

RICHARD, Guy, 1974. *Noblesse d'affaires au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin.

RUIZ, Alain (dir.), 1997. *Présence de l'Allemagne à Bordeaux du siècle de Montaigne à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, Hommage au Goethe Institut de Bordeaux à l'occasion de son 25<sup>e</sup> anniversaire, Bordeaux, PU de Bordeaux.

VELLUWENKAMP, Jan-Willem, 2010. « Schémas de communication internationale et système commercial

néerlandais, 1500-1800 », in BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, POURCHASSE, Pierrick (dirs), *Les circulations internationales en Europe, années 1680-années 1780*, Rennes, PU de Rennes, p. 83-98.

WEGENER SLEESWIJK, Anne, 2000. « La relation problématique entre principal et agent dans la commission : l'exemple de l'exportation des vins vers les Provinces-Unies au XVIII<sup>e</sup> siècle », in MARZAGALLI, Silvia, BONIN, Hubert (dirs), *Négoce, Ports et Océans XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Mélanges offerts à Paul Butel*, Pessac, PU de Bordeaux, p. 29-45.